



Vinsobres

bulletin municipal n° 93 - Juillet 2022



sommaire

- Le mot du Maire
- Les informations municipales
- Les nouveaux commerçants
- Les associations
- Vie pratique

Vinsobres ça bouge !



Chères Vinsobraises et Chers Vinsobrais,

C'est avec beaucoup de plaisir que je vous présente ce nouveau bulletin pour vous tenir informés de l'état de la gestion de Vinsobres et des projets à même d'améliorer son économie et son bien vivre pour toutes et tous !

Pour autant, il convient de ne pas négliger les obstacles qui jalonnent notre chemin et qui sont, pour les plus importants :

- ◆ des contraintes sanitaires toujours présentes consécutives aux derniers variants du Covid
- ◆ Des élections, présidentielles et législatives, dont les résultats ne sont pas à même d'apporter les réponses attendues et nécessaires sur la ruralité et son devenir dans les territoires.
- ◆ Il est probable que les politiques de retrait de l'Etat et de ses services, en cours depuis de nombreuses années, se poursuivent et accentuent l'absence progressive de services à la population.
- ◆ Il convient de rajouter la dématérialisation des démarches administratives, source de stress pour une part non négligeable de la population et dont l'accompagnement est laissée à la charge des communes.

Toutefois, cela ne nous empêche cependant pas d'avancer et de tenir la barre fermement, en appliquant une gestion rigoureuse de la commune permettant ainsi de dégager les marges financières destinées à la restructuration et l'embellissement de Vinsobres,

Nous avons notamment engagé le dossier de la rénovation des places du Bassin Neuf et de la salle des fêtes au niveau des études préliminaires et vous pourrez en connaître les détails dans le chapitre Urbanisme du bulletin.

Je rappelle qu'à l'origine, nous devions répondre à l'accessibilité handicapés obligatoire de la salle des fêtes, de la mairie, de l'office de tourisme et du comité des vigneron. L'importance des travaux induits nous a conduit à élargir notre approche et à étudier la création d'un centre bourg attractif, absent à Vinsobres.

Compte tenu de l'importance et de l'impact de ce projet sur notre village, nous nous sommes attachés à consulter les villageois volontaires qui sont venus nombreux nous accompagner dans des propositions et des échanges avec l'équipe de maîtrise d'œuvre.

Par ailleurs, nous allons réaliser à la rentrée la mise aux normes handicapés de l'accès au temple.

Je tiens à remercier l'ensemble du conseil municipal et du personnel communal, ainsi que les associations et leurs bénévoles pour leur dévouement au service de toutes et tous.

Je vous souhaite un bel été en profitant bien des nombreuses manifestations de qualité qui vous seront proposées pour animer Vinsobres.

Claude Somaglino



Une pensée et notre total soutien envers le peuple ukrainien engagé dans un douloureux combat pour garder sa liberté.

ANNEE 2021- M14 (budget général) : La capacité d'autofinancement ressort à **364 319 €**

ANNEE 2021- M49 (budget eau et assainissement) : Des études ont été engagées pour permettre le renforcement de la ressource en eau potable de la commune. Les travaux ont commencé, les subventions prévues ayant été accordées.

LES CHIFFRES SIGNIFICATIFS DU BUDGET PRIMITIF 2022 - M14 : budget voté à l'unanimité

L'année 2022 est une nouvelle année de transition et de « pause-investissements » pour remettre notre capacité d'autofinancement à flot en prévision du programme à venir.

Ne sont prévus que de « petits investissements » : petit matériel, logiciel cimetière, toitures des lavoirs Gironde (terminée) et Saint-Botin, études pour l'aménagement du centre bourg, travaux éventuels d'enfouissement des lignes électriques et téléphoniques, extinction de l'éclairage public la nuit et quote-part de l'achat du terrain de la Bane.

Pour le budget de l'eau : Fin des travaux pour le second captage du Moulin et poursuite des études pour le schéma directeur d'assainissement).

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		RECETTES DE FONCTIONNEMENT	
• Charges à caractère général	365 000 €	• Atténuation de charges	10 000 €
• Charges de personnel/frais assimilés	480 000 €	• Produits, services, domaine, ventes diverses	41 832 €
• Prélèvements Etat sur ressources communales	118 539 €	• Impôts et Taxes	857 712 €
• Autres charges gestion courante	110 914 €	• Dotations et participations	220 878 €
• Charges financières (intérêts emprunts dettes)	26 860 €	• Autres produits gestion courante	55 600 €
• Charges exceptionnelles	19 478 €	• Produits exceptionnels	3 400 €
• Dépenses imprévues	42 078 €	• Ordre transfert entre sections	52 043 €
• Virement à la section Investissements	372 168 €	• Résultat reporté 2021	337 766 €
• Opération ordre transfert entre sections	44 194 €	• TOTAL	1 579 231 €
• TOTAL	1 579 231 €		
DEPENSES D'INVESTISSEMENT		RECETTES D'INVESTISSEMENT	
• Subventions d'équipements versées	17 568 €	• Subventions d'investissements	208 295 €
• Immobilisations incorporelles	91 435 €	• Dotations et réserves	54 100 €
• Immobilisations corporelles	267 598 €	• Virement de fonctionnement	372 168 €
• Immobilisations en cours	156 000 €	• Excédents fonct.. Capitalisés	169 173 €
• Emprunts et dettes	72 941 €	• Transfert entre sections	44 194 €
• Dépenses imprévues	20 000 €	• TOTAL	847 930 €
• Opération de transfert entre sections	52 043 €		
• Solde d'exécution négatif reporté	170 345 €		
• TOTAL	847 930 €		

EVOLUTION des TAXES COMMUNALES

	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
♦ Taxe d'habitation	14,35 %	14,35 %	14,35 %	14,35 %	14,35 %	14,35 %	14,35 %
♦ Foncier bâti	9,00 %	9,00 %	9,00 %	9,00 %	9,00 %	9,00 %	9,00 %
♦ Foncier non bâti	58,16 %	58,16 %	58,16 %	58,16 %	58,16 %	58,16 %	58,16 %
♦ CFE	21,17 %	21,17 %	21,17 %	21,17 %	21,17 %	21,17 %	21,17 %

Aucune augmentation depuis 2015

Claude Somaglino

DROIT DU SOL

Pour rappel : les permis de construire sont instruits par la C.C.B.D.P. (Communauté de communes des Baronnie en Drôme Provençale). Le maire suit l'avis du service instructeur.

Tous travaux d'urbanisme : pergola, terrasse, piscine, abri de jardin... doivent faire l'objet d'une demande préalable en mairie.

Pour tous les projets qui touchent à votre propriété, il est préférable de contacter le service d'urbanisme de la mairie avant d'entreprendre les travaux.

Pour la totalité de l'année 2021 : 46 demandes d'autorisation préalable et 9 demandes de permis de construire

La BANE

La parcelle située dans le haut du terrain est viabilisée, la réception des travaux a eu lieu, et les 6 lots sont à la vente, libres de constructeur. Si vous êtes intéressés, vous pouvez appeler le service **Ventes et commerces de Drôme Aménagements Habitat (DAH) au 04 75 81 78 37.**

AMÉNAGEMENT CENTRE VILLAGE :

Ce projet est né de l'obligation d'aménager les accès handicapés pour les établissements recevant du public : mairie, salle des fêtes, Comité des Vignerons et Office de Tourisme. Nous avons souhaité développer ce lieu central pour Vinsobres : le périmètre concerné inclut la place du Bassin neuf, la place de la salle des fêtes, les abords de la mairie, du comité des Vignerons et de l'Office de tourisme, les parkings (mairie et Traverse Soutoviale).

Suite à un appel d'offre, le cabinet d'architecture AGRAF a été retenu, ce cabinet travaille en collaboration avec l'entreprise CEREG (paysages et VRD) et Arch'Eco, architecte cotraitant.

Les études de faisabilité et préliminaires ont commencé. Nous avons tenu à ce que vous soyez, toutes et tous associés à la réflexion sur le projet.

Deux réunions publiques ont eu lieu les 9 avril et 7 mai ; entre 50 et 70 personnes y ont participé à chaque fois. A chaque rencontre, les échanges ont été nombreux et très intéressants. A partir de cela, le cabinet d'architecture a proposé trois scénarios, dont un a été plébiscité lors de la dernière réunion. Trois totems ont été installés place du bassin neuf, qui permettront à la population de suivre l'avancée de la réflexion.

Voir premier projet en page ci-contre.

En ce qui concerne le financement, nous pourrions compter sur les aides de l'état (DETR) du département (dotation cantonale sur le programme spécifique « rénovation centre bourg ») et sur la Région.

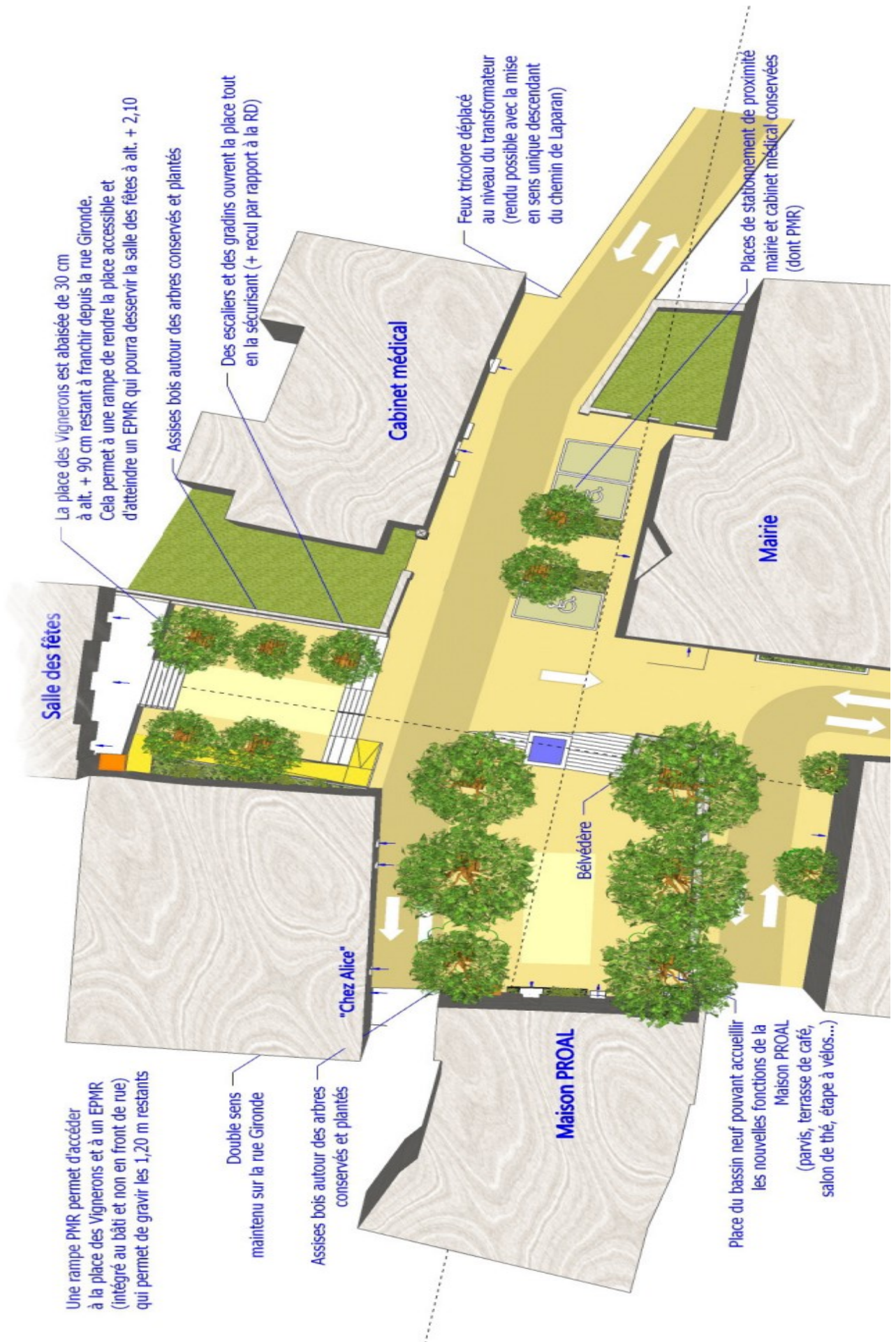
MAISON D'ASSISTANTE MATERNELLE (MAM)

Trois dynamiques jeunes femmes nous ont proposé de créer une maison d'assistantes maternelles, et nous sommes ravis de leur proposition, car les besoins sur la commune sont importants

Nous les avons accompagnées dans leurs nombreuses démarches et devant leur difficulté à trouver un local disponible, nous leur avons proposé d'occuper deux gîtes municipaux(en rez de chaussée) situés traverse Butavent.

D'importants travaux de mise aux normes d'accueil de la petite enfance sont nécessaires. Les travaux ont commencé, ils seront en grande partie financés par la Caisse d'Allocations Familiales .

La CCBDP (Communauté de communes des Baronnie en Drôme Provençale), qui a la compétence petite enfance, accompagne également le projet.



La place des Vignerons est abaissée de 30 cm à alt. + 90 cm restant à franchir depuis la rue Gironde. Cela permet à une rampe de rendre la place accessible et d'atteindre un EPMR qui pourra desservir la salle des fêtes à alt. + 2,10

Assises bois autour des arbres conservés et plantés

Des escaliers et des gradins ouvrent la place tout en la sécurisant (+ recul par rapport à la RD)

Feux tricolore déplacé au niveau du transformateur (rendu possible avec la mise en sens unique descendant du chemin de Laparan)

Places de stationnement de proximité mairie et cabinet médical conservées (dont PMR)

Salle des fêtes

Cabinet médical

Mairie

"Chez Alice"

Bévédère

Maison PROAL

Place du bassin neuf pouvant accueillir les nouvelles fonctions de la Maison PROAL (parvis, terrasse de café, salon de thé, étape à vélos...)

Une rampe PMR permet d'accéder à la place des Vignerons et à un EPMR (intégré au bâti et non en front de rue) qui permet de gravir les 1,20 m restants

Double sens maintenu sur la rue Gironde

Assises bois autour des arbres conservés et plantés

Depuis le dernier bulletin municipal du mois de Juillet 2021, nous avons organisé quatre réunions de quartier, dont deux réunions participatives pour le projet « centre bourg ».

Une lettre d'information vous a été distribuée au mois de Décembre 2021.

Monsieur le maire est disponible pour vous rencontrer si nécessaire sur rendez-vous.

Nous organiserons à l'automne une réunion de rencontre avec les nouveaux habitants : la date de cette réunion vous sera communiquée en septembre (affiches, site de la mairie, page Facebook). Nous y convierons toutes les associations vinsobraises.

Conseil Municipal : Nous vous rappelons, que toute personne peut venir assister au conseil municipal. La date des conseils est connue 3 jours ouvrables avant. Elle est affichée en mairie, et disponible sur le site www.vinsobres-mairie.fr, ainsi que sur la page Facebook de la mairie.

Les comptes rendus de ces conseils municipaux sont affichés en mairie, ainsi que sur le site internet de la mairie. Vous pourrez ainsi prendre connaissance des points essentiels de la vie de la commune.

Marie-Pierre Monier - Marie Rogez



Ateliers participatifs pour le projet « CENTRE BOURG »



Maison d'assistantes maternelles (MAM)



La commune de Vinsobres s'est vue proposer en septembre 2021 **un projet de maison d'assistantes maternelles.**

Cela répondait à une forte demande de place en mode d'accueil petite enfance sur la commune et ses alentours. Le projet a donc rapidement pris forme .

Le mode d'accueil proposé est innovant ; c'est à mi-chemin entre une assistante maternelle exerçant seule à son domicile et la crèche où les enfants sont souvent nombreux.

Les enfants de 3 mois à 3 ans y seront accueillis du lundi au vendredi de 7h30 à 18h00. Ce projet est conduit par 3 jeunes assistantes maternelles.

La MAM « Grandir à petits pas » se situera au cœur de Vinsobres, non loin de l'école élémentaire et à deux pas de la bibliothèque municipale.

De gros travaux sont en cours pour permettre à terme de proposer environ 135m² aménagés pour le bien-être des tous petits.

Marie, Laura et Romane sont les trois assistantes maternelles à l'origine de ce beau projet ; elles s'investissent actuellement pour que tout soit en place le plus rapidement possible.

La structure permettra à terme d'accueillir 12 enfants de moins de 3ans, mais également des enfants en périscolaire par la suite .

Les travaux sont gérés par la mairie et ont été confiés à André Brazzi, maître d'œuvre expérimenté. La CCBDP a émis un avis très favorable quant à l'ouverture de cette nouvelle structure d'accueil petite enfance. La Caisse d'Allocations familiales de la Drôme est un partenaire financier important.

Marie, Laura et Romane

- La haie autour des terrains de tennis a été taillée.
- Le sable autour des jeux de la cour de l'école a été changé.
- Le mur de séparation entre l'école et le terrain de monsieur RAMBURE a été prolongé. Nous profiterons des vacances scolaires pour finaliser cette séparation. Ce chantier sera assuré par nos employés municipaux .
- Le bassin de Gironde a été restauré. La toiture a été refaite à neuf. Le lavoir de St-Botin sera restauré à l'automne.
- En bas de la calade des templiers, des barrières de protection ont été remises en place **pour sécuriser le stationnement dans la rue du Portalon.**
- Nous prévoyons de mettre aux normes « handicapés » l'accès au temple par un plan incliné adapté, ce qui oblige à revoir complètement les espaces devant et sur le côté du temple. Les travaux devraient commencer en Octobre après la saison touristique. Ceux-ci seront aussi effectués par nos équipes municipales.
- La commune a fait l'acquisition d'un aspirateur thermique à feuilles, afin de limiter le travail de la balaieuse.
- Un bureau et les portes de l'accueil ont été repeints.



- Nos jardiniers ont replanté la plate-bande le long de la mairie avec de nouveaux végétaux.
- La grappe de raisins des villages au nom burlesque en fronton de mairie a été repeinte par un spécialiste après traitement.
- Comme chaque année au mois d'Avril une distribution de plantes, de boutures et de terreau a été organisée sur la place du Bassin Neuf pour le fleurissement du village. Cette opération a toujours beaucoup de succès auprès de notre population.
- La municipalité a fait ajouter un colombarium dans le nouveau cimetière.

- En accord avec la CCBDP, de nouveaux emplacements pour les bacs poubelles de la D94 vont être installés dans la zone artisanale des Paluds, afin de limiter les dépôts sauvages le long de la départementale. Une opération similaire sera entreprise au niveau du Coriançon. Les riverains en seront informés prochainement.
- L'abri poubelles le long du camping a été remis à neuf par nos équipes municipales.

A tous ces travaux ponctuels s'ajoute bien évidemment ce qui fait l'essentiel du travail de nos équipes : l'entretien et l'arrosage des espaces verts, les petits travaux de voirie, le nettoyage et l'entretien des machines comme tous les travaux du quotidien à l'école, dans les salles communales comme sur l'ensemble du territoire de la commune. Nous souhaitons un bel été à l'ensemble de la population.

Denise ROUSSET et Philippe BOURSAUX

La déchèterie intercommunale - Z.A. Les Laurons 26110 NYONS

Horaires d'ouverture : lundi au samedi : 9h-12h/14h-17h - Fermeture les dimanches et jours fériés

Accès à la déchèterie : Tout usager, particulier ou professionnel, doit présenter son badge **d'accès gratuit** au gardien à chaque passage. **Plus d'infos : www.cc-valdeygues.fr**

Suite à l'adressage postal, nous avons placé les nouveaux panneaux. Malheureusement certains ont été enlevés ou dégradés, ce qui est inadmissible ; on peut toujours s'adresser à la Mairie si l'on trouve l'emplacement mal approprié. C'est dans un souci d'améliorer le travail des facteurs **et surtout permettre aux services de secours d'intervenir plus vite**. Merci au personnel communal qui a effectué la pose.

Par souci de sécurité, nous avons limité la vitesse à 30 Km/h dans tout le village ; des panneaux ont été posés, merci de les respecter.

D'ici l'automne, nous allons réaliser le programme d'entretien pris en charge par la CCBDP (Communauté de communes des Baronnies en Drôme Provençale) pour un montant de 58 800 € dont voici le détail :

- Goudronnage bi-couche reprise portion goudronnée chemin de la Déville
- Reprise portion goudronnée chemin de Barnier du carrefour Bontoux jusque chemin de la Palud.
- Reprise en gravier chemin de la Déville, de la ferme à la portion goudronnée
- Chemin de Thomas
- Grande traverse remembrement partie Ouest
- Chemin du Paroir entre chemin Barnier et Eygues

Suite à la hausse des fournitures un chantier a dû être différé à l'année prochaine.

Nous souhaitons que la CCBDP et le Département augmentent leurs dotations, sinon il sera difficile de faire face à l'entretien de notre réseau voirie.

Les travaux de faucardage sont assurés par l'entreprise GRAS Damien. Nos employés communaux se chargent du rebouchage des trous, merci pour leur travail.

En englobant les travaux de la CCBDP, ce sont pratiquement **90 000 €** qui sont investis sur la voirie.

Merci aussi aux participants de la commission voirie.

Roger GLEIZE - Jean MOUTON



Eau et assainissement

Depuis quelques jours les travaux de mise en sécurité du site de pompage du Moulin et de connexion du nouveau forage au réseau d'eau sont terminés.

La clôture et les canalisations ont été réalisées par l'entreprise Loreille Ferrand, la maçonnerie par Vial et fils et pour la partie pompe immergée, électricité et automatisme, c'est la société spécialisée Michelier qui s'en est chargé.

Le fait d'avoir installé une pompe immergée permet de pouvoir prélever plus profondément et donc **de sécuriser notre ressource**, surtout en ces périodes de sécheresse.

Ce chantier a été suivi par le cabinet CEREG et supervisé par le Pôle Ingénierie du Département de la Drôme, ce qui nous permet de bénéficier d'un financement à hauteur de 80%, le reste étant pris en charge par le budget de l'eau et de l'assainissement, uniquement alimenté par les redevances des usagers.

Le schéma directeur de l'assainissement est en cours, mais en raison de la sécheresse les mesures des eaux parasites sont repoussées à l'automne en espérant des pluies.

Nous avons fait inscrire des travaux de séparation des eaux pluviales dans un programme de Zone de Revitalisation Rurale initié par la CCBDP.

Nous venons de voter en Conseil Municipal la demande d'aide aux services du répartition pour la réalisation du Schéma Directeur de l'Eau Potable et de la Défense Incendie. Cette étude très importante est obligatoire pour obtenir des financements pour les travaux. Ce projet concerne l'ensemble de la commune

Pour terminer nous vous rappelons qu'en cette période de sécheresse, il est nécessaire de limiter l'usage de l'eau en respectant les arrêtés préfectoraux que vous pouvez trouver sur le site de la Mairie et en page 35 du présent bulletin.

Roger GLEIZE - Claude CALOI



Réception travaux du 2ème captage

La commission développement durable prend ses quartiers d'été. Nos réunions mensuelles ont permis d'aboutir sur plusieurs projets :

De 23h30 à 5H30



◆ L'extinction des éclairages publics de 23h30 à 5h30, afin de préserver la biodiversité, retrouver nos étoiles dans le ciel et aussi réaliser de belles économies face à l'augmentation du coût de l'énergie.

PRUDENCE

◆ Le projet de jardins partagés prend forme ; vous êtes nombreux à vous montrer intéressés. Il est encore temps de se pré-

inscrire en mairie pour manifester votre intérêt. Nous nous réunirons en septembre pour vous rencontrer et partager les contours de ce projet.

- ◆ Nous avons organisé le 14 mai une matinée « **nettoyons Vinsobres** » avec l'aide du conseil municipal des jeunes. Merci aux participants !
- ◆ Pour information, des composteurs individuels sont à votre disposition à la communauté de communes.
- ◆ La gestion des déchets reste un sujet central de notre commission et nous travaillons toujours sur la problématique de la Briante et des dépôts sauvages. Nous faisons encore et toujours appel au civisme de chacun pour aller déposer gravats et encombrants à la déchetterie à Nyons ou de prendre contact avec la mairie en cas de difficultés. Les espaces de la Briante et autres points de dépôt du village sont réservés aux déchets ménagers et selon les critères de tri déjà maintes fois communiqués.

La commission reste ouverte à tous et toutes, nous avons encore de nombreuses idées ! Nos réunions reprennent en septembre, vous pouvez d'ores et déjà vous pré-inscrire.

Magali Campana - Christian Tortel

Vinsobres

Jardins Partagés

Vous êtes intéressé (e) par la mise en place d'un jardin partagé sur la commune, vous souhaitez en faire un espace de partage et de convivialité ?
Merci de vous faire connaître auprès de la mairie.

Vous disposerez d'un espace personnel à cultiver, une participation minimale pour l'usage de l'eau vous sera demandée, ainsi qu'un engagement d'une durée minimale afin d'assurer la pérennité de ces jardins. Une formation au jardinage vous sera proposée (type permaculture, gérer l'arrosage, paillage et traitements naturels).

Ce projet ne sera réalisable que si un certain nombre d'inscrits se manifeste. Ne tardez pas à nous contacter afin que nous puissions nous positionner sur un terrain.

contact@mairievinsobres.fr

Mail : contact@mairievinsobres.fr
ou téléphone : 04 75 27 64 49 - Site internet
ou page facebook :

www.vinsobres-mairie.fr -

<https://www.facebook.com/Mairie-de->

[Vinsobres-103078464690505/](https://www.facebook.com/Mairie-de-Vinsobres-103078464690505/)

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES des **Baronnies** en drôme provençale

LE COMPOSTAGE

*Réduire ses déchets c'est possible
et ça passe par le compost !*

ACHETEZ votre composteur

à la COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES BARONNIES

> Plus d'informations :
Communauté de communes des Baronnies en Drôme Provençale
170 Rue Ferdinand Fert, Les Laurons - 26110 NYONS
T. 04 75 26 34 37 - www.cc-bdp.fr

L'année scolaire 2021-2022 se termine, malgré quelques changements de protocoles sanitaires dus à la gestion de l'épidémie COVID 19, et ce presque comme une année avant COVID (allègements des protocoles de désinfections, fin du port du masque)..

Après de multiples actions menées auprès des services académiques, une 4^{ème} classe va ouvrir à la rentrée 2022-2023, merci à tous de votre mobilisation elle a été payante.

Nous sommes prêts pour cette ouverture, salle disponible, matériels reçus (tables et chaises), recrutement périscolaire de personnel en cours.

Un enseignant désigné, Monsieur LOUPIAS Ludovic, renforcera l'équipe éducative en place.

Quelques chiffres prévisionnels pour la rentrée 2022-2023 :

- ◆ 85 enfants scolarisés
- ◆ 24 en section maternelle (tps,ps,ms) Mme Largier
- ◆ 15 en GS/CP Mme Bengué Directrice
- ◆ 25 en CE1/CE2 Mr Loupias
- ◆ 21 en CM1/CM2 Mr Cottalorda

Equipe éducative de 4 professeurs des écoles, 1 ATSEM, 2 aides ATSEM



Cette année de nombreux projets ont été réalisés tant sur le plan culturel que sportif : cours de langue provençale, de musique, fréquentation de la bibliothèque, initiation au foot, sortie naturoptère, découverte Parc des Baronnies Provençales, sorties cinéma et classe découverte Natation pour les plus grands.

La fête de fin d'année a recueilli un grand succès auprès des parents venus nombreux; tous les enfants étaient fiers de présenter leurs démonstrations. Un grand merci au cirque Badaboum d'avoir révélé tous ces jeunes talents et n'oublions pas nos trompettistes qui ont accompagné le spectacle.

Un grand merci à tous pour cette très belle fête d'école. Félicitations à l'équipe pédagogique.

Merci à notre équipe périscolaire pour son dévouement et le service rendu aux familles (cantine et garderie).

Très bonnes vacances d'été à tous et rendez vous en septembre 2022 pour une nouvelle année pleine de nouveaux projets..

Claude CALOÏ

Fête de l'école



Un des premiers projets des jeunes a été de mettre en place **une récolte de dons pour l'Ukraine**.

Cette journée a eu lieu le dimanche 27 mars 2022 sur la place de la Fontaine. Le projet était de vendre des gâteaux et des livres au profit de l'Ukraine, mais également de proposer des jeux de sociétés pour permettre du lien entre les habitants.



Cela nous a permis de récolter **810 € que les jeunes ont souhaité remettre à l'Unicef** (car ils aident principalement des enfants, comme eux !).



Lors de l'inauguration de la foire de Vinsobres, ils étaient présents également, ont pu découper le ruban et faire un petit discours en souhaitant à tous que ce soit un moment joyeux, festif et de rigolade. Ils ont également participé à la cérémonie du 8 mai. Ils ont souhaité se joindre à la journée 'Nettoyons Vinsobres' organisée par la commission développement durable le samedi 14 mai.

Depuis sa mise en place, les réunions de travail se tiennent à un rythme soutenu (une réunion par semaine à peu près, sauf pendant les vacances). Ils découvrent le vivre ensemble et les séances permettent de travailler leur écoute et le respect des autres.

Ils travaillent maintenant sur de nouveaux projets : Aménagement de la moitié du stade afin que tout le monde, petits et grands, puisse y trouver un lieu agréable, création d'une ou plusieurs séances de cinéma en plein air. De même, ils réfléchissent et nous feront part de certaines améliorations qu'ils souhaitent (eau potable au stade, poubelles jaunes plus nombreuses, etc...).

En résumé, ce sont de parfaits jeunes citoyens dont le regard aiguisé ne peut qu'aider le conseil municipal des adultes aux prises de décisions qui les concernent.



Estelle LIELY

Comité consultatif Jeunesse et Sports

Depuis la dernière réunion du mois d'octobre 2021, nous ne nous sommes pas réunis. Nous avons par contre eu une réunion avec des membres du conseil municipal afin de leur expliquer nos projets en cours et nos souhaits. Cela n'a pas débouché sur une concrétisation pour l'instant. Le Conseil Municipal des jeunes est mis en place et les enfants ont travaillé sur un questionnaire afin de connaître l'avis de la population sur l'aménagement ou non de la moitié du stade. Dès qu'ils auront un maximum de réponses, nous pourrons travailler avec eux sur le sujet. La prochaine réunion pourrait avoir lieu avec les jeunes en octobre. Je vous souhaite un bel été et de bonnes vacances à tous.

Estelle LIELY

Notre site internet (www.vinsobres-mairie.fr), régulièrement actualisé, permet de trouver une multitude de renseignements administratifs et pratiques.

Une page facebook officielle (accessible depuis facebook ou par le lien <https://www.facebook.com/Mairie-de-Vinsobres-103078464690505/>) relaye les informations ponctuelles (communications officielles et autres infos utiles).

Nous avons étoffé notre offre de services numériques auprès des habitants en accueillant **chaque mardi matin en mairie** la société ASOFT (voir page 25). Celle-ci peut répondre à toutes les problématiques rencontrées lors de l'utilisation d'internet. Cet accompagnement, sur rendez vous, peut être individuel ou collectif.

Pour tout renseignement, contacter l'accueil de la mairie.

Claude CALOÏ

Rives de l'Eygues - Natura 2000



Des travaux conséquents ont été réalisés, les accès aux dépôts illicites ont été fermés. Nous avons une belle rivière, préservons la ! Les bords de la rivière sont classés NATURA 2000, il doit y avoir une extension de cette zone sur des communes en aval de Vinsobres. Jusqu'à maintenant la gestion de la zone NATURA 2000 était assurée par le Parc Naturel Régional du Ventoux ; à partir du 1er Janvier 2023, c'est le Syndicat Mixte Eygues et Aygues qui prendra le relais.

Des espèces rares vivent dans cette zone, dont le castor et des traces de loutre ont été découvertes,

Il est prévu une opération de nettoyage des berges de l'Eygues sur Vinsobres et Villedieu le 17 Septembre, nous vous tiendrons informés.

Roger Gleize

Le ruban blanc



Ce ruban est le symbole de la lutte contre les violences faites aux femmes.

Une délibération a été également prise en conseil municipal pour appeler à cette lutte.

Une information a été installée sur tous les panneaux municipaux, avec les coordonnées téléphoniques des organismes concernés, nous les rappelons ci-dessous :

Les coordonnées à retenir :

- ♦ **Intervenante sociale en gendarmerie de Nyons** Chrystel COLIN, ISG Sud-Drôme (Pierrelatte)

Tél 04 75 96 07 10 - Portable : 06 26 71 29 17

E-mail : chrystel.colin@gendarmerie.interieur.gouv.fr

Lundi, mardi, vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h et jeudi de 8h30 à 12h.

- ♦ **REMAID :**

Tel. Victimes : 04 75 55 39 34

Tel. Secrétariat : 04 75 55 94 59

N° NATIONAL : 116 006

- ♦ **Planning familial de Nyons :**

4 place Jacques Martin Deydier (ex place de l'ancienne mairie) à Nyons - 04 75 26 43 26.

Les permanences :

Lundi fermé - Mardi : 09h00 - 14h30 sur RDV

14h30 - 17h sans RDV

Mercredi : 14h00 - 17h30 - Jeudi : 09h00 - 14h30 - Vendredi : 09h00 - 18h00

♦ **CDIFF : 04 72 82 06 10**

Fondée en 1972 à l'initiative de l'État, la Fédération Nationale des Centres d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles – FNCIDFF est un relais essentiel de l'action des pouvoirs publics en matière d'accès aux droits pour les femmes, de lutte contre les discriminations sexistes et de promotion de l'égalité entre les femmes et les hommes.

**Vous pouvez appeler ce numéro
le lundi de 13:30 h à 17:00 h,
du mardi au vendredi de 09:00 h à 12:00 h
et de 13:30 h à 17:00 h
pour obtenir un rendez-vous
à la permanence de la mairie de NYONS.**

Planning familial : "Femmes méconnues, artistes à part entière" 13

Deux élus de Vinsobres, Mme la Sénatrice et Monsieur le maire, ont participé à l'inauguration de **cet événement organisé le 8 mars dernier par le planning familial de Nyons.**

Une très belle et riche exposition, des œuvres de femmes artistes étaient présentées. Cette mise à l'honneur a permis de valoriser la place des femmes dans la création artistique.

Le planning a tenu également à nous interpeller, **au travers d'une deuxième exposition, sur la condition féminine, et sur l'égalité entre les hommes et les femmes.**

Force est de constater que, si le combat pour l'égalité progresse, il reste loin d'être achevé.

Égalité professionnelle et économique, élimination des violences sexuelles et sexistes, représentation égale dans le milieu politique, culturel et sportif... autant d'horizons qu'il nous reste à atteindre !

Marie-Pierre Monier



Les artistes de Vinsobres et deux élus

Minorité républicaine et vinsobraise

Chères amies Vinsobraises, chers amis Vinsobrais,

En décembre dernier, nous n'avons, hélas, pas été en mesure de nous exprimer dans le bulletin municipal et nous tenons à nous en excuser auprès de ceux qui nous font confiance. C'est donc bien tardivement que nous profitons de ce bulletin pour saluer et remercier les collaboratrices qui, fin 2021, ont quitté la mairie ou sont parties à la retraite.

Le résultat du 1^{er} tour des élections législatives 2022 à Vinsobres, montre à l'évidence que près des 2/3 des électeurs de notre commune (du moins ceux qui ont fait l'effort de se déplacer pour voter) ne souhaitent pas être dirigés par la Gauche. Et pourtant, c'est ce que nous devons accepter à Vinsobres depuis 8 ans déjà et pour les 4 années à venir.

Aussi, quelques personnes avaient pu s'étonner de nous voir voter le budget 2021. Nous avons simplement voulu être constructifs vis-à-vis de la situation exceptionnelle liée à la pandémie de covid. Ayant ainsi manifesté notre bonne volonté à l'égard de la majorité en place, nous ne lui avons pas accordé un blanc-seing pour autant.

Nous avons été et serons toujours très vigilants vis-à-vis de la dépense publique. C'est pourquoi la poursuite de dépenses liées à la Bane et celles liées au projet dit du « Centre bourg » nous ont conduits à voter contre le budget 2022.

Pour autant, il nous paraîtrait absurde de pratiquer une opposition systématique, ce qui explique les votes positifs que nous donnons, au fil des Conseils Municipaux, pour les affaires courantes de notre commune, lorsque ceci nous paraît justifié.

Espérant que le terrain de la Bane qui a coûté si cher à notre village, ne restera pas vide tout au long de l'année à venir, nous vous souhaitons un bel été.

Sylvie Borel, Stéphanie Cornud et Olivier Roque d'Orbcastel pour la « Liste des intérêts communaux »

Etat civil

Pour l'année 2021

- ◆ **Avis de naissance : 7 naissances hors commune**
- ◆ **Pacs : 3**
- ◆ **Mariages : 5**
- ◆ **Décès sur la commune : 4**
- ◆ **Décès hors commune : 11**

C.C.A.S.

Le C.C.A.S. (centre communal d'action sociale) est à votre disposition pour toutes demandes d'aides financières, alimentaires, chauffage, pour vos enfants, etc.)

Nous restons à votre écoute, n'hésitez pas à solliciter la mairie pour l'examen d'une aide éventuelle en appelant le 04 75 27 64 49.

Marie Rogez - Denise Rousset

LA BOULANGERIE

Notre gamme de produits :

Pains :

- baguette
- gros pain tradition française
- pain complet
- pain nordique

Pâtisserie - Snacking

Biscuits secs - Viennoiserie : pur beurre

Nos pains spéciaux :

- Le mardi : petit épeautre (du Ventoux) et pain aux olives
- Le mercredi : pain aux fruits secs
- Le jeudi : pain aux figes
- Le vendredi : pain aux fruits secs
- Le Samedi : pain aux olive
- Dimanche : pain aux fruits secs



Voici les horaires de la boulangerie
Du mardi au samedi de 6h00 à 13h00
et de 16h00 à 19h30
Le dimanche de 6h00 à 13h00



La nouvelle boulangerie a été **inaugurée le dimanche 3 Juillet** dans une ambiance festive. De nombreux Vinsobrais s'y sont rendus pour encourager et mettre à l'honneur **Marine et Maryanne**, nos deux boulangère et pâtissière autour d'un apéritif convivial.



LA COIFFEUSE - Reprise salon de coiffure



Laura ECKL Fouquet, j'ai commencé la coiffure en 2004, J'ai fait mes apprentissages C.A.P. et B.P. coiffure à Nyons. J'ai travaillé à Nyons, à Tulette et durant six années avec Florence, l'ancienne patronne du salon de Vinsobres. J'ai racheté le salon le 13 avril 2022.

Mes horaires d'ouverture :

- **Mardi** 9h00 - 18h00
- **Mercredi** 9h00 - 17h00
- **Judi** 9h00 - 18h00
- **Vendredi** 9h00 - 18h00
- **Samedi** 9h00 - 16h00

SUR RENDEZ-VOUS : Laura ECK - 04 75 27 68 82

L'ÉPICIERE

C'est avec un grand plaisir que Madame RIPPERT Fany a décidé de ré-ouvrir très prochainement sur notre commune l'épicerie de proximité nommée :

**"L'épicerie de Vinsobres"
située Rue du Mont Angèle**

L'épicerie proposera bien évidemment de l'alimentation générale ainsi que des produits locaux (fruits et Légumes, fromages, miel, vins, bières, etc...), dépôt de pain, presse.

Le Point Poste sera également maintenu.

Elle aura à cœur de vous accueillir dans une ambiance chaleureuse, où le service et la proximité seront de mise.

En attendant l'ouverture officielle, voici les futurs horaires :

**Du Lundi au Samedi :
de 8h30 à 12h30 et de 15h30 à 19h30
Mercredi et Dimanche : de 8h30 à 12h30**



LE PETIT BISTROT



les horaires du restaurant :
Ouverture : lundi et mardi midi
Du jeudi au dimanche : midi et soir
Fermeture : lundi et mardi soir
Mercredi toute la journée

Claude et Pierre Delhomme, qui tiennent l'auberge depuis 1989, ont passé la main à leur fils Thomas et à sa compagne Mégann.

Pour le jeune couple, il est extrêmement important de poursuivre l'affaire familiale.

Ils proposent un menu mettant à l'honneur les produits locaux et vous offrent une cuisine maison, colorée et généreuse.

Chères Vinsobraises et Vinsobrais,

Il est très important que nos commerces soient florissants pour contribuer à la vie et à l'attractivité de notre village.

Un village sans commerces et sans services n'incitera pas à la venue et au maintien de nouvelles générations, à même de pérenniser son agriculture et son tourisme. Cela permet également de contenir dans une proportion raisonnable les achats de bien immobiliers de résidences secondaires.

Un signe que Vinsobres se revitalise sur ces critères se trouve du côté de l'école primaire qui vient de gagner la création d'une quatrième classe, un signe fort s'il en est!

Claude Somaglino



Bureau du CATV

Présidente : Sylvette ANDRE - Vice-Président : Philippe BOURSAUX
Secrétaire : Ghislaine VINCIFORE - Secrétaire Adjointe : Solange GOMEZ
Trésorier : Dirk Van Geertruy - Trésorier adjoint : Francis BIAGINI

Le Comité d'Animation Touristique de Vinsobres a pour vocation d'animer le village pour ses habitants et les touristes.



LA BALADE GOURMANDE

Après 3 ans d'absence, la Balade Gourmande a fait son grand retour le Dimanche de Pentecôte 5 Juin 2022. Cette journée festive a connu comme toujours un franc succès lors des diverses haltes gourmandes jusqu'à l'arrivée à la Salle des Fêtes. Un grand merci à tous les bénévoles sans lesquels cette journée ne pourrait se réaliser et au Comité des Vignerons.

LES EVENEMENTS ORGANISES PAR LE CATV

Lundi 11 Juillet 2022 : Soirée Estivale avec les Vignerons de Vinsobres, et l'orchestre du Nyonsais. Venez déguster les produits du terroir autour du verre de l'amitié.

Samedi 23 et Dimanche 24 juillet 2022 : « ARTS EN BALADE » 3^{ème} édition : de 10 h.00 à 20 h.00 le samedi et de 1h.00 à 19h.00 le dimanche. Venez découvrir les différents ateliers d'artistes en parcourant le centre historique de Vinsobres.

Mardi 2 Aout 2022 : Auberge Espagnole, sur la Place de la Salle des Fêtes, avec animation musicale.

Lundi 8 Aout 2022 : Soirée Estivale avec les Vignerons de Vinsobres. Venez déguster les produits du terroir autour du verre de l'amitié.

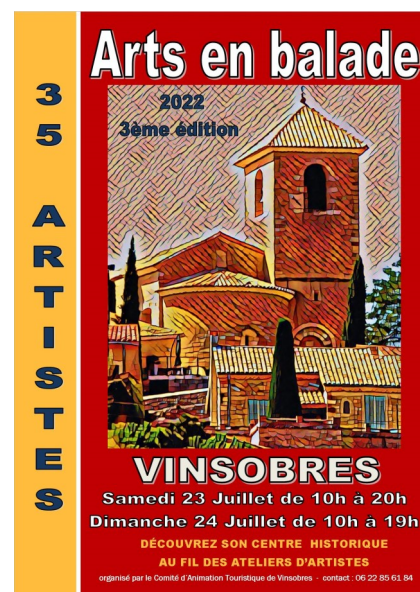
Vendredi 19 Aout 2022 : Soirée spéciale « AIOLI » sur la place du Bassin Neuf avec animation Musicale. Inscription à la Boulangerie ou auprès du CATV tel. 06 85 6633 52

Lundi 22 Aout 2022 : Soirée Estivale avec les Vignerons de Vinsobres.

Juillet et Aout : Mercredi 6 juillet – 20 juillet – Mercredi 3 Aout et 17 Aout
Visite du Village de Vinsobres. Départ à 17 heures devant Office de Tourisme.

Samedi 24 Septembre 2022 : Opération nettoignons la nature.

Samedi et Dimanche 27 Novembre 2022 : Marché de Noël au profit de l'association **VILLAGE D'EN-FANTS DE VERCHENY** dans la Drôme. Venez trouver vos cadeaux de fin d'année parmi les différents stands de Noël.



LES RANDONNÉES

Le CATV continue de proposer chaque mercredi deux randonnées :

- ♦ **Le groupe « la petite randonnée »** qui propose aux adhérents une promenade sur les chemins autour de Vinsobres.
- ♦ **le groupe de « la grande randonnée »** qui rayonne sur les Baronnies, le Ventoux et au-delà.

A Vinsobres, on aime marcher !!

Nous rappelons que si vous voulez recevoir chez vous les infos du CATV, vous devez envoyer votre adresse mail et votre adhésion de 15 euros par personne (boîte aux lettres de la Mairie).



Adhésion CATV : 15 Euros/An /Personne
Demander votre bulletin d'inscription
au
Bureau CATV à la Mairie.

Renseignements :

Présidente : Sylvette ANDRE 06 85 66 33 52
Secrétaire : Gislaine Vincifore 09 80 90 13 89
C.A.T.V. Mairie, rue Gironde 26110 VlnSOBRES
contact : vinsobres.tourisme@orange.fr

"L'Histoire en partage"



Le Val des Nymphes

L'association « **L'Histoire en partage** » reprend ses activités !

Nous proposons d'abord une journée de visite en trois étapes au départ de Vinsobres, en co-voiturage :

- Visite du Musée laïque d'Art sacré de Pont Saint Esprit. Le musée d'Art Sacré du Gard explore le Sacré en des termes de culture, et non de cathédèse. Il se revendique comme musée laïque d'art sacré. Il a pour objet de faire mieux connaître le patrimoine religieux en familiarisant le public à ses rites et à leur signification.
- Visite commentée du Val des Nymphes (+ pique nique), îlot de fraîcheur, imprégné de mystère, qui n'a jamais cessé de fasciner. Depuis l'Antiquité, ce site de sources fut le lieu d'un culte gallo-romain aux déesses mères, puis un habitat médiéval. Reste la très belle chapelle romane (XII ème s) du prieuré dépendant de l'Abbaye de Tournus.
- Visite du village de La Garde Adhémar. Ce ravissant village a conservé sa structure médiévale : fortifications avec portes et enceintes, éléments du château et du bourg castral, jardin botanique, rues étroites et habitat ancien, aujourd'hui en grande partie restauré.

La journée est gratuite, ouverte à tous, adhérents et non adhérents à l'association.

Le samedi à retenir est donc le 17 septembre 2022. départ à 9h15 du parking de la Bane.

Merci de communiquer à Annie Daubert (secrétaire) votre inscription au plus tard le 3 septembre: a.daubert@orange.fr ou 06 38 29 74 28.

Cette journée de retrouvailles sera suivie par la deuxième partie de la conférence de Madame Autran traitant « des Vinsobrais et la liberté » (Révolution et Empire). La date n'est pas précisément fixée, mais le sera en début de saison. Bel été à tous!

Alain Daubert, président



Après une saison 2020/2021 compliquée du fait de la pandémie, **L'ABEILLE VINSOBRAISE**, comme beaucoup d'associations, a retrouvé une activité normale cette année.

Nous avons ainsi pu proposer plusieurs manifestations, notamment sur l'année 2022 :

- ◆ **Accueil du spectacle TABATABA** proposé par la Comédie de Valence le **18 janvier**. Une soixantaine de spectateurs étaient présents. A cette occasion, FRANCE INTER est venu réaliser un reportage sur la Comédie de Valence pour le magazine INTERCEPTIONS sur le thème « Si tu ne vas pas au théâtre, le théâtre ira à toi » et nous avons pu présenter l'ABEILLE sur les ondes, puis d'échanger avec le journaliste et le directeur de la Comédie.
- ◆ **Le 14 avril, accueil de TÜNDE**, le 2^e spectacle proposé par la Comédie, qui a été vu par 50 personnes.
- ◆ **Le 6 mai**, nous avons eu le plaisir d'assister au seule-en-scène **d'Isabelle MONVOISIN « ANA K » de la jeune compagnie «DEBOUT » de DIE sur le thème des violences faites aux femmes**, soirée organisée en partenariat avec le Planning Familial de Nyons. Une cinquantaine de personnes était présente et les échanges qui ont suivi la représentation ont été passionnés et passionnants, autour de ce sujet particulièrement difficile.
- ◆ **MONA LISA**, l'ensemble vocal féminin bien connu dans la région, est venu le **11 juin** nous proposer son concert « Au fil du chant » et là-aussi une cinquantaine de personnes se sont régalingées !

CET ÉTÉ, nous vous proposons le traditionnel

REPAS REPUBLICAIN le 13 juillet à 20 heures,

place du Bassin Neuf :

- ◆ apéritif, soupe au PISTOU, grillades/tomates à la provençale, picodons, tarte aux abricots, café, vin à discrétion.
- ◆ **Le tout pour la somme de 19€** (avec un verre « ABEILLE » offert !), les enfants ne payant que 7€. Les inscriptions (limitées à 160) se feront à la boulangerie à partir du 1^{er} juillet. Un DJ s'occupera de l'animation musicale.



Pas de concert de Jazz cet été, les exigences tarifaires (que nous pouvons comprendre) dépassant nos possibilités.

Rendez-vous donc en septembre (voire octobre, la date restant à définir) pour notre assemblée générale.

Comme pour beaucoup d'associations, la période « Covid » a été difficile à vivre et nos forces se sont un peu émoussées. Nous sommes de moins en moins nombreux à faire partie du conseil d'administration et, si nous pouvons toujours programmer des manifestations, les bras nous manquent ensuite pour mettre en œuvre celles-ci. Nous pouvons certes compter sur nos fidèles cuisinières pour le repas du 13 juillet et nous les remercions de leur aide, mais sur l'ensemble de l'année c'est plus compliqué.

Ainsi donc, si en tant que sympathisant de l'association, vous voulez venir « faire nombre » au conseil d'administration, c'est avec plaisir que nous vous y accueillerons.

Vous pouvez m'appeler sans problème à ce sujet : Olivier 06.88.65.97.47.

L'ABEILLE VINSOBRAISE vous souhaite un bon été, pas caniculaire mais convivial et festif.

Olivier Proal

L'Ecole de Musique de Vinsobres propose plusieurs activités :

- Un atelier voix pour adultes
- Une chorale adultes

ATELIER VOIX ADULTES

Il est animé par **René Linnenbank**, professeur de chant classique et chef de chœur tous les jeudis de 17h.00 à 18h.00 à la salle polyvalente.

Le tarif est de **45 € de l'heure** (tarif du cours collectif, à diviser en fonction du nombre de participants). Si vous êtes intéressé(e), merci de le contacter au **06 84 41 38 00**.

LA CHORALE ADULTES

René Linnenbank anime également cette chorale. Les répétitions ont lieu **tous les jeudis soir (sauf pendant les vacances scolaires), de 18h00 à 20h00 à la salle polyvalente**.

Elle est ouverte à tous avec un répertoire plutôt baroque et classique.

Nos tarifs : 15 € pour l'adhésion à l'Ecole de Musique - 45 € par trimestre

LE REQUIEM DE MOZART

La saison qui vient de s'achever a été consacrée entièrement à l'étude de cette œuvre monumentale qu'est le **REQUIEM de MOZART, version pour orgue**. René LINNENBANK a enseigné avec beaucoup de ténacité l'apprentissage de cette œuvre auprès des trois chorales qu'il dirige, c'est-à-dire le Chœur de Puyméras, les Voix de Grozeau de Malaucène et la chorale de Vinsobres, soit près de 50 choristes. De nombreuses répétitions communes ont eu lieu, certaines avec la pianiste Catherine Sternis, d'autres avec l'organiste Jean-Marie PULLI. Les trois concerts donnés le 24 juin à la Collégiale Saint-Sauveur à Grignan, le 25 juin à l'église St-Vincent de Nyons et le 26 juin à l'église de l'Observance à Carpentras ont attiré près de 600 spectateurs qui ont beaucoup apprécié notre prestation. Le chœur était accompagné de quatre solistes, Emilie Ménard, soprano, Lise-Eléonore Ravaud, alto, Patrick Garayt, ténor et Pierre Guiral, basse.

Ce travail intense a renforcé l'unité, la convivialité et le plaisir de partager la musique entre nos trois chorales. Nous attendons avec impatience de connaître le nouveau programme pour la prochaine saison.



LA RENTREE de la CHORALE aura lieu le JEUDI 22 SEPTEMBRE 2022 à 18 h 00 à la salle polyvalente
L'ASSEMBLEE GENERALE de l'ECOLE de MUSIQUE se déroulera le JEUDI 29 SEPTEMBRE 2022 à 20H.00, après la répétition de la chorale.

N'hésitez pas à nous rejoindre pour chanter dans une ambiance très conviviale.

Vous pouvez vous renseigner aux numéros de téléphone communiqués en haut de page.

Un programme estival bien rempli pour le Comité des Vignerons de Vinsobres !

Des rendez-vous hebdomadaires pour redynamiser le village

Afin de redynamiser la commune de Vinsobres, nous avons travaillé avec le CATV et l'Office de Tourisme des Baronnies en Drôme Provençale à la mise en place de rendez-vous hebdomadaires en saison.

Dégustation de vins et de produits de terroir

19h - Place de la Salle des Fêtes

Lundi 11/07 - Lundi 25/07 - Lundi 8/08 - Lundi 22/08

Visite guidée et commentée du village

Départ 17h00 devant le bureau de l'Office de Tourisme – Durée 2h

Mercredi 6 juillet - Mercredi 20 juillet - Mercredi 3 août - Mercredi 17 août

Gratuit - Réservation obligatoire au bureau de l'Office de Tourisme (jusqu'à la veille)

Découverte de Vinsobres et ses alentours à vélo électrique

Départ 17h00 devant le bureau de l'Office de Tourisme – Durée 2h

Mercredi 13 juillet - Mercredi 27 juillet - Mercredi 10 août - Mercredi 24 août

Réservation obligatoire à l'Office de Tourisme (jusqu'à la veille)

32€/personne (comprenant la location du vélo électrique) ou 3€/personne (si la personne vient avec son vélo électrique)

La Nuit du Vinsobres revient pour une deuxième édition

Le jeudi 21 juillet et le vendredi 5 août, retrouvez les vignerons de Vinsobres pour une soirée de dégustation de vin dans les ruelles du village ! Au fil de la soirée, découvrez les vins de l'appellation et des produits du terroir dans un parcours de dégustation pensé pour vos papilles.

Au programme : dégustation de vins, repas en accords mets & vins, marché des produits du terroir, animation musicale, food trucks.

Deux formules sont proposées :

- ◆ Formule dégustation : 7€
- ◆ Formule dégustation + repas : 25€

Repas (bouchée apéritive, entrée, plat, fromage, dessert) préparé avec des produits frais par des artisans de la région.

Réservation en ligne

www.billetweb.fr/la-nuit-du-vinsobres

ou vente sur place le jour J. Nombre de places limitées.

Pour plus d'informations, rendez-vous sur notre site internet www.vinsobres.fr, sur Facebook @Vinsobres Cru des Côtes du Rhône ou Instagram @cruvinsobres



HISTORIQUE : C'est en 1955, le début de la motorisation en agriculture, qu'un groupe de VINSOBRAIS décide de remettre au gout du jour une foire qui existait au 19^{ème} siècle.

Mr GIRARD A, maire, suivant la décision de son conseil municipal, ne donnera pas son aval à la création de cette manifestation qu'il qualifiera d'utopique, la suite ne lui donnera pas raison.

Cette équipe : Mr AVENAS, Mr DEPRALON, Mr CORNUD Georges, auxquels se joindront d'autres personnes, se mit au travail. Si la première année fut détestable, pluie tout le jour, la seconde inondée de soleil, s'établit sur l'ancien terrain de football, quartier du Bout du Monde. Les suivantes prendront pied sur l'emplacement actuel. Nous y verrons l'apparition des arts ménagers, le concours des vins et fromages.

Mr AVENAS sera le premier président ; démissionnaire, il sera remplacé par Mr VALLOT C, puis Mr FRAYCHET R pendant 20 ans, avant que Mr CORNUD S (1998) ne prenne la succession, lui aussi pour plus de 20 ans, Mr Claude JAUME (2019).

C'est pendant les années 70 que les journées agricoles se sont le plus développées, le bal sous chapiteau a eu un succès considérable. Les exposants, de plus en plus nombreux, font de bonnes affaires.

L'inauguration se fera désormais le samedi matin ; en 1974, c'est le secrétaire d'état au budget, Mr TORRE qui officiera. A plusieurs occasions des cuvées spéciales (assemblage de différents vins de propriétaires) seront mis en vente au bénéfice d'associations.

En 1984 : le cœur artificiel du professeur MONTIEL, présenté par le docteur COSTANZO J.

En 1987 : Christian LOPEZ, footballeur international français, parrainera cette cuvée au profit de l'ARC.

En 1988 : l'Abeille Vinsobraise avec le concours du Dr COSTANZO, présentera une campagne contre la toxicomanie.

En 1989 : visite, en voisin, de FRED MELA (Compagnon de la Chanson).

En 1990 : la foulée des coteaux, organisée par le docteur, prend la clé des champs.

En 1993 : Cuvée pour les sinistrés de Vaison-la-Romaine.

En 1994 : le resto-foire, sur une idée d'Alain JAUME aiguillé par Gérard quelques années plutôt, prendra corps et

Régis SEMAINE en sera le manager, excellente équipe, plusieurs années durant.

La sono, d'abord assumée avec le concours du camion du Crédit Agricole, sera mise en place par P.BRESSY (Vinsobrais). Le 1^{er} animateur Mr COCHET (56), exposé à tous les temps pluie soleil, debout sur la charrette inspirera François, Serge, Michel, Daniel et Gérard Lousson pour la suite.

En 2015 : c'est pour l'association vaincre la mucoviscidose, que Grégory COUPET gardien de l'équipe de France de foot, lancera cette cuvée.

Marie-Pierre MONIER conclura en relevant quelques mots de la Présidente Engagements, Espoir, Solidarité, qui sont les maîtres mots de l'association Vaincre la Mucoviscidose, du bureau et des bénévoles des journées agricoles.

Il ne faut pas croire qu'entre 1996 et 2015, rien ne s'est fait, non, non. Maître chien pour surveiller le matériel. Marché provençal, le dimanche (ça c'est du boulot). Animation pendant 2 jours. A la salle des fêtes, par le comité des vigneron, réception des chefs gastronomiques pour agrémenter le salon de dégustation. Sans oublier les bals sous chapiteau animés un temps par Mr ALLEMAND.

En 2020 et 2021 pas de foire (COVID).

En 2022



Enfin, après ces deux années d'interruption, la foire agricole retrouve ses exposants et son public. Cette édition, malgré la météo défavorable, a remporté un franc succès.

Il me reste à souhaiter que cette manifestation, dont le succès est grand, continue et s'amplifie encore dans les prochaines années, pour la renommée de Vinsobres et de ses vins.

Gérard Lousson



Toujours présents et fidèles, les bénévoles de notre Bibliothèque accueilleront tous les lecteurs, petits et grands, lors des 3 permanences hebdomadaires habituelles, **le lundi de 17h à 18h30, le mercredi de 10h30 à 12h et le samedi de 10h30 à 12h.**

L'été, les vacances, un peu de farniente bien mérité sont peut-être l'occasion de réaliser enfin ce projet que vous remettez toujours : vous lancer dans la lecture ! Et alors vous découvrirez **un plaisir à nul autre pareil !!**

La Bibliothèque de Vinsobres est là pour vous aider dans cette découverte, ou redécouverte, pour continuer à proposer aux lecteurs habituels un choix varié d'ouvrages en tous genres : romans, polars, BD adultes, beaucoup de nouveautés sorties ces derniers six mois, d'autres plus anciens, de la littérature jeunesse aussi bien sûr, pour occuper nos enfants ou petits-enfants autrement qu'avec les écrans auxquels ils sont -hélas- souvent déjà « accros »... bref, il y en a pour tous les goûts !

Si un livre ne vous convient pas, vous pouvez l'abandonner le cœur plus léger : son coût est faible ! car l'adhésion est toujours de 13€ par an, pour l'emprunt de 5 ouvrages aussi souvent que vous le souhaitez ! Et si vous hésitez, poussez la porte et venez voir sur place...

Cet été encore la bibliothèque organise la venue de **l'Ensemble Vocal du Delta**, créé et dirigé par Coline Serreau, le **LUNDI 1^{ER} AOÛT à 18h00** au Temple. Retenez bien la date de cet événement incontournable depuis maintenant 14 ans !

Le dimanche **11 Septembre à partir de 14h00**, nous organisons une après-midi « **Portes Ouvertes** », avec, nous l'espérons, la présence d'écrivains vinsobrais avec lesquels vous pourrez échanger et qui nous parleront de leurs ouvrages. Les personnes qui ne sont jamais venues, mais qui voudraient bien voir cette bibliothèque, pourront satisfaire leur curiosité bien légitime sans s'engager !

Plus tard, le **dimanche 6 novembre à 17h00**, dans le cadre de la saison culturelle des bibliothèques organisée par la Médiathèque Départementale, nous recevrons à la salle des fêtes un spectacle « **12 Femmes en colère** », tiré d'un film sur la lutte de 12 femmes ; mais nous en reparlerons...

Voilà un petit tour rapide de la vie de notre Bibliothèque, animée par des bénévoles uniquement, même l'été et qui peut vivre et acheter de nouveaux ouvrages grâce aux adhésions qui sont en légère augmentation cette année et grâce à la subvention assez confortable de la Municipalité que nous remercions chaleureusement.

Bel été à vous tous. Reposez-vous. **LISEZ !** Prenez soin de vous et de vos proches... Le Covid rôde et saute sur tout le monde !

Pour la Bibliothèque, Bella Flouret

La Fanny vinsobraise



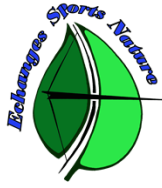
Après deux saisons passées sans concours les jeudis soir (cause de la covid), nous voilà repartis pour cet été.

Le jeudi soir, concours doublettes montée tirage 21 heures précises, cela comme les années précédentes jusqu'à mi-septembre.

Je tiens à remercier les quelques bénévoles pour leurs aides, nettoyage des terrains et les soirs de concours.

Je vous souhaite à toutes et tous de bonnes vacances et à bientôt sur les jeux.

Pour le bureau le secrétaire Alain Jaume



L'association Echanges Sports Nature

L'Association Echanges Sports Nature propose aux Vinsobraises et Vinsobrais de venir découvrir le Tir à L'Arc durant la Période de Juillet - Aout 2022 selon les créneaux horaires suivants :

- tous les Mardis et Jeudis en matinée ou en Après-midi à partir de 16h30
- Le terrain de Tir à L'Arc se situe à 800m du centre du village de Vinsobres , route de Valréas. L'espace de Tir est en Pleine Nature et ombragé.
- Il peut accueillir des groupes de 12 à 15 personnes On peut tirer à l'arc en famille, les enfants sont admis à partir de 6 ans. Il est possible de faire un parcours en forêt qui comprends des cibles en 3D, des cibles de campagne et autres...
- N'hésitez pas à venir vous détendre en toute convivialité, seul, en famille ou entre amis. Pour tout renseignement : Serge CAMPOS au 06.76.02.28.77 L'Association E.S.N vous souhaite à toutes et à tous un très bel été !



Le terrain se situe à la sortie de Vinsobres, sur la RD 190, direction de Valréas , après le pont de Mire, au 4^e virage, se garer à droite, chemin vers le ravin du Combaud.

Coord GPS : lat 44.342 049 – long 5.055 81

INFOS Tel : 06 76 02 28 77 – 04 75 27 76 41 – Mail : serge_campos@orange.fr

Site Internet : echangesportsnature.wordpress.com

Le temps de vivre



Le Temps de Vivre a repris ses activités avec une nouvelle équipe de 11 personnes au nom de « **Collégiale** », qui sera heureuse de vous accueillir les lundi, mardi, jeudi de 14h 00 à 18h 00.

Jeux de carte, scrabble, tricot, couture, concours de belote tous les 15 jours à partir du 09 septembre jusqu'au 02 décembre 2022.

Le 18 septembre 2022 : grand loto à 14h à la salle polyvalente.

Le repas de Noël le **13 décembre 2022** à 12h à la salle polyvalente.

Notre Assemblée Générale se déroulera le 07 janvier 2023 à 14h à la salle polyvalente.

L'association est très appréciée, vu le nombre d'adhérents : 85

Bienvenue à toutes ces activités. Rendez-vous au « **Temps de Vivre** » Traverse Butavent





Cyclistes, coureurs et marcheurs,
Venez faire l'ascension du Mont Ventoux

VENTOUX CONTRE CANCER

Samedi 3 septembre 2022

Inscrivez-vous sur www.ventouxcontrecancer.fr
CLÔTURE DES INSCRIPTIONS : 15 JUILLET 2022

26 KILOMÈTRES AU DÉPART DE L'HIPPODROME DE SAULT



L'Association Française Ventoux Contre Cancer est issue de la Fondation Mont Ventoux néerlandaise créée en 2007. L'objectif principal est la lutte contre le cancer.



Nous sommes fiers de poursuivre cet objectif depuis plusieurs années, grâce à la motivation et à la coopération des participants, bénévoles, sponsors et toutes les autres personnes engagées dans cette cause commune.

Le but de l'association :

Collecter des fonds pour des organisations spécialisées dans la recherche et les soins contre le cancer en région PACA.

Les bénéficiaires :

- ◆ Institut Sainte-Catherine AVIGNON
- ◆ CAMI Sport et Cancer PACA
- ◆ Service Oncologie pédiatrique de l'Hôpital de la Timone à Marseille
- ◆ Service Oncologie CHU de Montpellier

Cette ascension héroïque de 26 kilomètres symbolise la lutte contre le cancer

Financement participatif

Pour l'édition 2021, les participants et bénévoles ont récolté la somme fantastique de 104.400€. Bravo et merci à vous tous !

Tout d'abord, deux sponsors ont fait une donation à l'association, ce qui permet de réduire les frais d'inscription pour 2022. La bonne surprise : le montant des frais d'inscription est fixé à 50€ par participant adulte et à 25€ pour les participants de moins de 18 ans.

Notez la date du samedi 3 septembre 2022, nous lutterons tous à nouveau contre le cancer.

Nous espérons qu'à nouveau vous serez tous présents et c'est l'occasion de faire connaître notre association Ventoux contre Cancer à vos amis, votre famille et votre entourage !

Cyclistes (vélo électrique admis), coureurs et marcheurs partiront de Sault ce 3 septembre 2022 pour relever le défi et récolter des fonds pour les quatre bénéficiaires de notre association.

Dès à présent, [inscrivez-vous sur notre site](http://www.ventouxcontrecancer.fr), que ce soit en tant que participant ou bénévole. Formez d'ores et

déjà vos équipes pour partager votre engagement et votre enthousiasme. Parlez-en autour de vous ! Merci pour votre confiance .

A chaque participant de collecter les montants minimum auprès de ses amis, sa famille, ses connaissances. 100 % des dons collectés seront attribués à l'un des trois bénéficiaires de votre choix (voir ci-dessus).

Les dons collectés sont déductibles des impôts : 66 % pour les particuliers et 60 % pour les entreprises.

DETERMINATION - EMOTION ENERGIE - DYNAMISME

Ensemble, collectons des fonds pour la recherche et l'amélioration de la qualité de vie des malades du cancer traités dans notre région.

Pour toutes informations : notre site www.ventouxcontrecancer.fr



L'assemblée générale de l'association « **QUI L'EUT CRU** » s'est tenue le lundi 8 JUIN à 18H30 à la salle polyvalente. Une vingtaine de personnes étaient présentes.

Le président Eric CHAUVIN remercie Monsieur le maire et les élus, les présidents d'associations et le reste de l'assistance pour leur présence. Il rappelle que la dernière Assemblée Générale s'est tenue en 2019 pour cause de pandémie. Il fait le point sur la dernière rencontre des Burlesques qui a eu lieu à BALLOTS en 2019 : belle météo, bonne organisation, 26 délégations présentes, 7000 visiteurs et 4000 repas servis. Bénéfice de la fête : 14000 euros pour un budget de 110.000 €. Côté vinsobrais, la fête s'est bien déroulée : l'huile, les olives, le vin et les abricots ont eu beaucoup de succès comme d'habitude. Eric présente ensuite la 3^e édition du livre des VILLAGES AUX NOMS BURLESQUES. Le prix est de 10€. Il précise que le TOTEM vinsobrais est en train d'être remis en état.

Le trésorier Jean-Louis VALLIER présente ensuite le bilan financier s'étalant sur 3 années pour cause de Covid bien sûr. Le déficit sur cette période est de 500€. L'association a en caisse (livret et compte courant) 7840€ et ne demande pas de subvention municipale. Les bilans moral et financier sont adoptés à l'unanimité.

L'association se rendra à la fête prévue cette année à **BOURGOUNAGUE**, commune du Lot et Garonne située à 551 kms de Vinsobres. Les participants ont jusqu'au 15 JUIN pour s'inscrire à ce déplacement. A ce jour, ce sont de 16 à 20 personnes qui sont partantes. L'hébergement se fera en Maison Familiale Rurale, chez l'habitant, en camping/camping-car chez l'habitant ou en gîtes. Le président précise que comme chaque année le forfait-repas est pris en charge par QUI L'EUT CRU. Il présente ensuite le programme du week-end et précise que cette année, compte-tenu de la date de la fête, nous ne vendrons pas d'abricots. Il remercie Geneviève et Marc BLANC pour leur aide à l'association tout au long de ces années (don d'olives et tapenade) car ceux-ci sont « atteints par la limite d'âge » et ne se sentent plus de faire le voyage et les permanences au stand.

L'assemblée se termine par un coup de cru Vinsobres et devant les pizzas de la nouvelle boulangerie.

Olivier Proal

A.D.M.R.



Une équipe de 7 bénévoles gère l'Association ADMR les Oliviers aidée sur le terrain par 15 salariées en CDI et une variable de 3 à 4 personnes en CDD en fonction des besoins et des périodes.

Nous intervenons aussi pour accompagner les familles avec de jeunes enfants ou soulager des futures mères ayant une grossesse difficile. Notre soutien s'étend aussi auprès de personnes handicapées ou, tout simplement, chez des personnes en activité qui souhaitent être aidées dans certaines tâches ménagères pour gagner en qualité de vie sans être dans l'obligation d'embaucher une personne.

Quel que soit le besoin de chacun, vos interrogations, n'hésitez pas à contacter notre secrétariat au 04 75 26 73 65 qui pourra répondre à vos questions et attentes concernant nos conditions et nos domaines d'interventions.

Marie-Paule Thomas

Aussi appelée **Sport-Boules**, la Boule Lyonnaise se distingue de la pétanque de bien des manières. Elle est élevée au rang de sport en 1850, et possède son propre championnat du monde.

La pétanque quant à elle, d'origine provençale, est un dérivé du Jeu Provençal, lui-même issu de la Boule Lyonnaise et fortement pratiqué dans le sud de la France.

Notre association Vinsobraise a été créée le 25 septembre 1980 et fête donc ses 42 ans cette année. Le bouldrome est situé sous le parking de la mairie. Trois des 6 jeux ont été goudronnés. Les 3 autres sont en sable et entretenus régulièrement, ce qui les place au top des terrains des alentours.

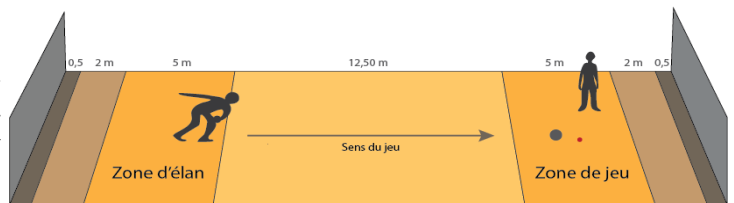
Le matériel utilisé

LES DIFFÉRENCES	
LA PÉTANQUE	LA BOULE LYONNAISE
DIAMÈTRE 70,5 à 80 mm	DIAMÈTRE 90 à 110 mm
POIDS 0,6 à 0,8 kg	POIDS 0,7 à 1,3 kg
TAILLE DU BUT 25 à 35 mm	TAILLE DU BUT 32 à 37 mm

Lisse ou striée, la boule lyonnaise est rembourrée et fabriquée en bronze. Elle se choisit en fonction de la taille de la main du joueur et de sa force. Le cochonnet utilisé pour la Boule Lyonnaise est généralement en bois de buis, totalement lisse, tout comme pour la pétanque.

Le terrain

Les règles de la Boule Lyonnaise étant très précises, son terrain est délimité en conséquence. Il mesure exactement 27,50 m de long et de 2,5 à 4 m de large et est **divisé en trois zones principales** : un rectangle central de 12,50 m de long dans lequel le joueur fait rouler sa boule, et à chaque extrémité deux autres espaces mesurant chacun 5 m de long.



les règles du jeu

Le but du jeu est de **placer le maximum de boules près du but**, appelé aussi « bouchon », « petit » ou « cochonnet ».

On joue en tête-à-tête, doublettes, triplettes ou même quadrettes

La boule pointée qui fait parcourir plus de 50 cm au cochonnet ou à une autre boule, ou la boule tirée qui tombe à plus de 50 cm de l'objectif annoncé, sont par exemple pénalisées.

Le joueur qui tire dispose d'une zone de 7,5 mètres de longueur pour prendre de l'élan jusqu'à la ligne de pied de jeu, où il doit lancer sa boule, et les parties se jouent en 13 points.

Où et comment pratiquer ?

Nous jouons habituellement sur les terrains situés sous le parking de la mairie les mercredis et samedis après-midi. En cas de mauvais temps, nous avons souvent la possibilité de nous rabattre sur le bouldrome couvert de Nyons.

Venez nous rejoindre. Nos affiliés se feront un plaisir de vous initier et des boules peuvent vous être prêtées pendant cette initiation.

Georges Veronnez-Florent – Référent pour le club – 07 86 32 96 81

Chiens errants - hygiène - nuisances sonores

Nous constatons toujours la divagation de chiens dans les rues du village, et avons été destinataires de plusieurs plaintes émanant de Vinsobrais.

Nous vous rappelons qu'il est strictement interdit de laisser les chiens en liberté sur la voie publique.

D'autre part, il existe plusieurs bornes de « propreté hygiène canine ».

Merci de respecter la propreté du village en utilisant ces bornes lorsque vous sortez vos animaux.

Pour le bien vivre de tous les villageois, nous vous demandons de ne pas

laisser aboyer vos chiens, des réclamations ayant été déposées en mairie.

Merci de votre civisme.

Claude Somaglino

Si votre chien n'arrive pas à ramasser ses crottes tout seul ...



C'est à vous de le faire pour lui et par civisme envers nous tous

Pour nettoyer ce que votre chien a laissé derrière lui, il faut :

- 10 jours de pluie
- 35 passages de poussettes
- 17 passants distraits

**EN CAS DE NON RESPECT
l'AMENDE ENCOURUE EST DE 135 €**

Soyez vigilants,
respectez
les consignes
ci-contre,
pour vous,
pour votre voisinage,
pour votre quartier.
Merci.

Claude Somaglino

PARTICIPEZ À LA SURVEILLANCE DU MOUSTIQUE TIGRE

Limiter
la prolifération
du moustique,
c'est l'affaire
de tous !


VOUS PENSEZ AVOIR
VU UN MOUSTIQUE TIGRE
SIGNALER SA PRÉSENCE SUR :
www.signalement-moustique.fr


MALIN
IL EST TRÈS PETIT
5 MM

IL EST RAYÉ
NOIR ET BLANC

IL PIQUE DURANT
LA JOURNÉE

SA PIQÛRE EST
DOULOUREUSE





Chaque femelle moustique tigre pond environ 200 œufs, même dans de petites quantités d'eau. C'est là qu'il faut agir...
PARTOUT, SUPPRIMEZ LES EAUX STAGNANTES !

LE SAVIEZ-VOUS ?

Le moustique tigre n'aime pas voyager : il vit dans un rayon de 150 m ! **Le moustique qui vous pique est né sur votre extérieur ou dans votre quartier.**

Pour pondre ses œufs, le moustique tigre n'a besoin que d'une petite quantité d'eau : un bouchon à l'envers lui suffit... **Alors faisons la chasse aux eaux stagnantes !**

Le moustique tigre fait l'objet d'une surveillance renforcée car il peut, dans certaines conditions très particulières, transmettre **les virus de la Dengue, du Chikungunya ou du Zika** (s'il a piqué un malade revenant d'une zone où sévissent ces maladies).

LIMITER LA PROLIFÉRATION DU MOUSTIQUE

Éliminez les endroits où l'eau peut stagner... coupelles des pots de fleurs, pneus usagés, pieds de parasol, encombrants, jeux d'enfants... Pensez aussi à entretenir les sépultures dans les cimetières, lieux propices au développement des moustiques.


Vérifiez le bon écoulement des eaux de pluie et des eaux usées (gouttières, rigoles...).

Couvrez les réservoirs d'eau, bidons d'eau, citernes, bassins avec un voile ou un simple tissu.

Empêchez la stagnation d'eau dans les piscines hors d'usage.

Plus d'informations sur le site de l'ARS : www.suvergne-rhone-alpes.ars.santefr

Signaler la présence d'un moustique tigre : www.signalement-moustique.fr



Parc des Baronnies Provençales



Beaucoup d'émotions pour le Comité Syndical du Parc Naturel Régional des Baronnies Provençales du vendredi 24 juin, qui s'est ouvert sur un hommage à Christian Bartheye, maire de Montréal-Les-Sources, qui avait tant œuvré pour que ce Parc des Baronnies soit créé.



Il aurait été particulièrement heureux, comme nous étions nombreux à l'être aussi, du classement de 7 nouvelles communes au sein du PNR : **Aulan, Bellecombe-Tarendol, Chalancon, Chaudebonne, Mérindol-les-Oliviers, Rémuzat et Saint-Pantaléon-les-Vignes**, dont les délégués ont été installés. Le Parc s'étoffe, c'est une reconnaissance de l'utilité et de l'efficacité de cet outil aux mains des élus locaux, en faveur du développement de nos territoires ruraux.

Outre les comptes de gestion, administratifs, et l'affectation des résultats, il nous a été présenté le projet d'engager la démarche pour obtenir le label « **Réserve Internationale de Ciel Etoilé** ».

Le PNR pourrait être reconnu internationalement parmi les territoires qui préservent et valorisent la qualité de leur ciel nocturne en le sauvegardant de la pollution lumineuse. De quoi pouvoir rêver encore longtemps sous la voûte étoilée de nos Baronnies Provençales !

Marie-Pierre Monier - Philippe Boursaux



Les services publics s'éloignent de plus en plus des territoires ruraux, dont Vinsobres fait partie. Parce qu'il est apparu important d'apporter une aide dans les différentes démarches administratives, ou accès à internet, aux Vinsobraises et Vinsobrais, la municipalité a décidé de financer la venue d'un camion mobile au village, sur la place de la mairie,

Les 2^{ème} (de 13 h00 à 15 h00)

et 4^{ème} lundi du mois (de 15 h00 à 17 h00).

C'est un point d'accueil, multi-services, gratuit pour l'utilisateur, avec ou sans rendez-vous. Vous trouverez à la page suivante les informations et aides à votre disposition.

Claude Somaglino

Un agent médiateur polyvalent à votre service pour vous:
Renseigner
Accompagner
Orienter

- Accompagnement dans vos démarches administratives
- Aide à l'e-administration (Pôle emploi/ CAF...)
- Analyse et maîtrise de vos factures
- Photocopie, impression et scan de documents
- Point TER et informations réseau SNCF
- Point informatique
- Renseignements Services Publics
- Reliure de dossiers

Venez nous rencontrer !

QU'EST-CE QUE LE PIMMS MOBILE?

Le PIMMS Mobile est une réponse humaine de proximité aux besoins des habitants des territoires ruraux, dans leur vie quotidienne.

De l'information de premier niveau à l'accompagnement dans des démarches spécifiques, l'agent de médiation apporte aide et conseils personnalisés en rapport à la mobilité, l'accès aux droits, les prestations sociales, la demande d'emploi ou encore la naturalisation.

C'est une offre de services mutualisée de la CARSAT, SNCF, La POSTE, EDF, ENEDIS, VEOLIA et les partenaires de la Maison de Services au Public Drôme-Sud Provence.

Venez à notre rencontre, lors des tournées du PIMMS Mobile, du lundi et mardi.

Nous contacter :
Accueil téléphonique MSAP: 04.69.14.30.30
Email: contact0726@pimms.org

Suivez-nous et retrouvez notre agenda en ligne

Sur notre Site internet : <http://www.pimms07-26.org>

ASOFT dans le cadre de l'inclusion numérique pour tous au sein des Baronnies, organise des ateliers numériques dans les locaux de la Mairie, le mardi de 9h.00 à 12h.00.

Ces ateliers collectifs d'une heure ou deux heures s'articulent autour de thématiques que vous auriez envie de découvrir ou d'approfondir :

- ♦ découverte de l'ordinateur,
- ♦ des systèmes d'exploitations windows ou MACOs,
- ♦ naviguer sur internet, la sécurité, envoyer des mails,
- ♦ utiliser son smartphone/tablette, traitement de texte ...).

L'idéal un minimum de trois personnes par atelier pour bénéficier du **PassNumérique26 gratuit pour les Drômois.**

Sur rendez-vous, auprès de votre Mairie (par mail ou par téléphone) ou directement, auprès de Michelle (au 07 85 89 90 19 en laissant un message avec votre nom, prénom).

Michelle Lefortau 07 85 89 90 19
Conseillère numérique
ASOFT NYONS
07 85 89 90 19
04 75 27 72 96

<https://www.asoft-nyons.net/>



DES CONSEILLERS NUMÉRIQUES VOUS ACCOMPAGNENT

FORMATIONS DE BASE AUX **USAGES DU NUMÉRIQUE**

DÉMARCHES ADMINISTRATIVES

EN LIGNE

IPNS - Ne pas jeter sur la voie publique



INFOS : **ASSOCIATION ASOFT NYONS** 04 75 27 72 96
OU DANS VOTRE **MAIRIE**



LA MAIRIE : Lundi, mardi : 8h30 -12h00 /13h30 -17h30 - Mercredi et jeudi : de 8h30 à 12h00
Vendredi : 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 16h00
Tél 04 75 2764 49 - contact@mairievinsobres.fr

POINT POSTE : Les services de la Poste sont à l'épicerie, place de la Fontaine - voir horaires d'ouverture de l'épicerie ci-dessous (réouverture en même temps que l'épicerie.

ASSISTANCE AUX DEMARCHES ADMINISTRATIVES gratuit/confidentiel

RV : 06 43 62 79 57 ou 04 75 26 47 31

Sans RV, tous les mardis : 14 à 17h00 à la Maison des services publics à Nyons (ancienne mairie)

NAVETTE POUR NYONS : Tous les jeudis matins devant l'école à 8h30 toute l'année

MARCHÉ : Fruits et légumes frais les lundis matin - 9h.00 à 12h.00

A l'automne, la pépinière Monin de Condorcet tiendra un stand de plantes et fleurs.

BOULANGERIE : Mardi au samedi : 6h00 à 13h.00 - 16h.00 à 19h.30 - Dimanche : 6h.00 à 13h.00

EPICERIE DE VINSOBRES

Du Lundi au Samedi de 8h30 à 12h30 et de 15h30 à 19h30

Le mercredi et le Dimanche de 8h30 à 12h30

Livraisons à domicile à la demande - Plateaux repas à disposition

Journaux : Tribune et Dauphiné

06.18.51.76.20

LAURA COIFFURE - 9 rue Gironde

Mardi - Jeudi - Vendredi : 9h00 - 18h00 - Mercredi : 9h00 - 17h00 - Samedi : 9h00 - 16h00.

04.75.27.68.82

COIFFEUSE A DOMICILE : Brigitte BLANC - mardi, jeudi, vendredi, samedi - Sur rdv :

06.07.06.47.31

RF COIFFURE MIXTE - 9 place de l'église

Mardi, mercredi et vendredi de 9h-12h -14h-18h30

Samedi de 9h à 16h non-stop - fermeture le jeudi

Horaires modulables sur rdv 04.75.26.03.38

ALOHA ESTHETIQUE (institut de beauté)

Christelle SAUVAGE - Place Bassin Neuf - lundi au samedi - RV 06 89 65 51 61

INSTITUT DE MASSAGE - BIEN-ETRE : « Penser à soi » - Estelle LIELY

Quartier les Parizots - Vinsobres - 06 77 08 86 85

Ouvert tous les jours de 10h à 19h sur RV - www.penser-a-soi.fr

COURS DE YOGA : « A deux pas de soi », cours de yoga et accompagnement ayurvédique à Vinsobres - 06 68 07 72 76 www.adeuxpasdesoi.com

CAMPING MUNICIPAL : 04 75 7 61 65 - 07 87 81 25 40

Réservations : camping.vinsobres@gmail.com - www.campingdevinsobres.fr

CAMPING CAPFUN LE SAGITTAIRE : 04.75.27.00.00

Réservations : sagittaire@capfun.com - www.le-sagittaire.com

Pôle Santé

◆ Médecin

José COSTANZO 04.75.27.62.39
du lundi au vendredi : 10h00-12h00
et 16h00-18h30

◆ Infirmières

⇒ Christine DELATTRE 04.26.66.29.49
⇒ Sylvie REYNARD 04.26.66.29.49

◆ Ostéopathes

⇒ Sophie DOYER 06.63.51.50.76
⇒ Alicia MORARD 06.82.29.82.76 ou
09.83.73.68.18
⇒ Laurie ARCHORLIAN 06.04.47.23.53

MAGNETISEUR : Olivier GOUR - 5 Allée des Pins - Vinsobres 06 63 00 19 28

L'AUBERGE DU PETIT BISTROT : Place de l'Eglise - ouverture : lundi midi, mardi midi - du jeudi au dimanche midi et soir - fermeture les lundi soir, mardi soir et mercredi toute la journée
04 75 27 61 90

CHEZ ALICE, PETIT CAFÉ RESTO - A midi, du jeudi au dimanche (fermé le soir) **04 75 27 64 30**

RESTAURANT LA DETENTE - Pont de Mirabel à Vinsobres - De septembre à juin : fermé mardi soir, mercredi toute la journée et dimanche soir
Juillet et août : fermeture seulement le mercredi
Horaires : 12h00 à 13h30 - 19h15 à 21h30

YAMANI PIZZAS : Vendredi soir place de la Fontaine à partir de 18 h.00 - **06 50 96 28 56**
De juin à fin août, Possibilité de dîner sur place

RUCHER VAHE : Miellerie Quartier Le Plan - du lundi au dimanche de 9h.00 à 19h.00
06.50.90.67.48

STATION-SERVICE TORRENT Ouvert 24 h/24 Quartier Le Pont de Mirabel - D94, Vinsobres **04 75 27 60 65**

JF DIFFUSION garage, dépannage et entretien - Quartier Le Pont de Mirabel - D94, Vinsobres
04 75 2617 93 - 06 33 96 65 96

GARAGE NIEL : location de bennes, compost - Av. de Nyons Vinsobres - 04 75 27 63 13 — 04 75 27 67 18

NC CREATION, artisan et concepteur de cuisines, bains & ameublements - rte d'Orange à Vinsobres
Du lundi -vendredi 9h -12h /14h-18h Le samedi de 9h à 12h et de 14h à 17h.- **04 75 27 61 36**

SC AUTO VINSOBRES - ZA des paluds, 26110 Vinsobres - **04 75 26 44 99**
Réparation et entretien véhicules multi-marques.

LE SAVIEZ-VOUS ?

En France, la mauvaise qualité de l'air...

- cause **48 000 décès** prématurés par an soit 5 % des décès par an ;
 - réduit de **9 mois** en moyenne l'espérance de vie ;
 - est à l'origine de **maladies** ou d'insuffisances respiratoires.
- Les proportions sont du même ordre en Auvergne-Rhône-Alpes.



et l'entretien du jardin pour un particulier :

génère des **déchets verts** que l'on estime en moyenne à **160 kilos** par personne et par an.

Pour s'en débarrasser, **9 %** des foyers les brûlent, ce qui représente près d'**un million de tonnes** de déchets verts brûlés à l'air libre.



En matière d'émissions de particules fines :



14 000 km parcourus par une voiture **essence récente**

13 000 km parcourus par une voiture **essence ancienne**

13 000 km parcourus par une voiture **diesel récente**

1 800 km parcourus par une voiture **diesel ancienne**



50 kg de végétaux brûlés à l'air libre, (environ **5 sacs de 60 l** de déchets verts)



3 semaines de chauffage d'une maison équipée d'une chaudière au bois performante

3 jours de chauffage d'une maison équipée d'une chaudière au bois peu performante type foyer ouvert

Pour mieux respirer

NE BRÛLEZ PAS

vos déchets verts

Arrêtez de vous enflammer !



Information et recommandations à l'attention des particuliers



Le brûlage à l'air libre des déchets verts, c'est interdit !



Ne brûlez plus vos déchets verts, valorisez les !



Article 84 du « règlement sanitaire départemental » (RSD) type diffusé par la circulaire du 9 août 1978. Cette interdiction est rappelée dans la circulaire du 18 novembre 2011. Chaque département de la région dispose également d'arrêtés préfectoraux spécifiques sur le sujet.

La combustion à l'air libre de végétaux est une activité **fortement émettrice de polluants** : particules, hydrocarbures polycycliques, dioxine et furane. Outre la **gêne pour le voisinage** et les risques d'incendie qu'elle engendre, cette activité contribue donc à la dégradation de la qualité de l'air et génère des conséquences sanitaires pouvant s'avérer graves, avec une **sensibilité accrue dans les zones urbaines et périurbaines mais aussi dans les vallées de montagne et en période de pics de pollution.**



La combustion à l'air libre des déchets verts est **peu performante** et polluée d'autant plus que les végétaux sont humides.

Particuliers, professionnels et agriculteurs sont concernés par cette pratique.



DÉCHETS VISÉS



Tontes de pelouses, taille de haies, feuilles mortes, résidus d'élagage et de débroussaillage, déchets d'entretien de massifs et autres végétaux issus des parcs et jardins.

LE COMPOSTAGE INDIVIDUEL



Tonte de pelouse et feuillements peuvent être mélangés avec vos restes de repas et épluchures de légumes... pour se transformer en amendement de qualité pour vos plantes.

Certaines collectivités de la région mettent à disposition des composteurs. Renseignez-vous !

LE BROYAGE ET LE PAILLAGE



Petits et gros branchages broyés constituent un excellent paillis pour le jardin et le potager. Le paillage conserve l'humidité des sols et évite la pousse des mauvaises herbes.

Astuce : la tonte mulching, elle permet de laisser l'herbe finement coupée sur place.

SANCTION

En cas de non-respect d'un RSD, une contravention de

450 €

peut-être appliquée pour un particulier (article 131-13 du code pénal).



LA DÉCHÈTTERIE



Les habitants en Auvergne-Rhône-Alpes ont accès à plus de **580 déchetteries réparties sur toute la région**. Ainsi, 99 % de la population est desservie.

Vous pouvez y déposer vos déchets verts : ils seront valorisés.



Source : www.sinoe.org

Vous trouverez sur l'affiche ci-dessous tous les contacts en cas de problèmes avec votre installation d'eau

Besoin de nous contacter ?



Notre service clients en ligne
www.toutsurmoneau.fr



À votre écoute

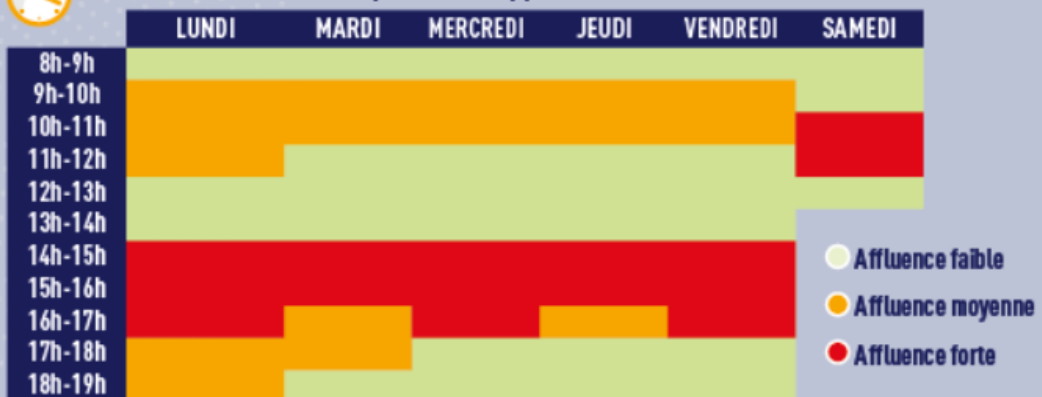
Situées dans la région Auvergne Rhône-Alpes, nos équipes sont joignables du lundi au vendredi de 8h à 19h et le samedi de 8h à 13h

0977 408 408

APPEL NON SURTAXÉ



Les meilleurs moments pour nous appeler :



En cas d'urgence
24h/24

Numéro exclusivement réservé aux urgences techniques

0977 401 131

APPEL NON SURTAXÉ



DROME ARDECHE





Mesures de restriction à respecter en période de sécheresse

Usages d'agrément

ALERTE RENFORCÉE

Gestes
Éco-
citoyens



INTERDICTION des prélèvements domestiques dans les cours d'eau (jetait, pompe mobile et tout autre dispositif de pompage)



INTERDICTION de laver les véhicules (hors stations professionnelles équipées de lances « haute pression » ou recyclage de l'eau)



INTERDICTION de fonctionnement des fontaines publiques à circuit ouvert



INTERDICTION d'arroser les pelouses, espaces verts (dont fleurs, arbres fruitiers et d'ornement) entre 7h et 23h



INTERDICTION d'arroser les jardins potagers entre 9h et 20h



INTERDICTION d'arroser les golfs (hors greens et départ de golf), stades et espaces sportifs
INTERDICTION d'arroser les greens et départ de golf entre 9h et 20h



INTERDICTION de remplir les piscines (hors première mise en eau après construction)
INTERDICTION de remettre à niveau les piscines entre 18h et 9h



INTERDICTION de laver les voiries (hors impératif sanitaire ou de sécurité et usage de balayeuses laveuses automatiques) et de laver les terrasses et façades

Retrouvez également les mesures prises pour les usages professionnels sur le site internet des services de l'État en Drôme

<http://www.drome.gouv.fr/gestion-de-la-secheresse-r1489.html>

Politiques publiques > Environnement, risques naturels et technologiques > Environnement

>

Eau et milieux aquatiques > Gestion de la Sécheresse

Site Propluvia du ministère de la Transition écologique :

<https://propluvia.developpement-durable.gouv.fr/propluviapublic/>



La Mairie est ouverte aux horaires habituels
Lundi, mardi : 8h30 à 12h00 et 13h30 à 17h30
Mercredi, jeudi : 8h30 à 12h00
Vendredi 8h30 à 12h00 et 13h30 à 16h00
Tél : 04 75 27 64 49

contact@mairievinsobres.fr
www.vinsobres-mairie.fr

Bulletin municipal n° 93 - Juillet 2022
Responsable de la publication : Claude Somaglino, maire de Vinsobres
Rédaction : l'équipe municipale
Mise en page et conception : Evelyne Somaglino
Imprimeur : Prin'com à Nyons
Tirage : 650 exemplaires - Dépôt légal à parution